

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 14 septembre 2019 à 10h

Présents ou représentés : Jean-Michel COMBET, Marie-Laure MOSSIERE, Joachim LACROIX, Sylvie DAVOINE, Christine LEDESMA, Bernard MASSONNET, Jean-François SCHULER

Absent~~s~~-excusé~~s~~ : Christophe PAN, Myriam BOCQUET, Sébastien CALMUS, Sylvain BLONDON, Patrice PRIMAULT

La séance débute à 10h05.

Mme Sylvie DAVOINE est nommé(e) secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Informations
- Urbanisme
- **Délibérations :**
 - Octroi des subventions 2019 aux associations
 - Virement de crédit : décision modificative n° 1
 - Avenant aux tarifs du règlement 2019-2020 des services périscolaires pour une modification des horaires de garderie périscolaire
 - Approbation d'une convention de mise à disposition d'un agent à passer avec la CCPC
- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter au compte-rendu du dernier conseil municipal. Pas de modification demandée, ce compte-rendu est donc validé.

Informations :

- La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. La communauté de Communes a dû procéder aux dernières interventions afin que les enfants intègrent leur classe dans les meilleures conditions
- La garderie périscolaire fonctionne bien cette année, avec l'installation de nouvelles familles.
- installation des conteneurs semi-enterrés : le conseil municipal et la Communauté de Communes actualiseront si besoin, les implantations sur la commune
- Eaux usées Doret, les travaux sont terminés, les riverains ont 2 ans pour se raccorder.
- Pesticides : rappel de la réunion le 29 04 à la demande du Préfet qui a fait l'objet d'un compte-rendu

Délibérations :

* **n° 2019/09/01 : Octroi de subventions aux associations pour 2019**

Organismes	Prévisions 2018	Réalisations 2018	Prévisions 2019
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	800,00	800,00	800,00
Allo Stopalcool	150,00	150,00	150,00
Coopérative scolaire de Cercier	3000,00	3000,00	1500,00
SPA (Sté protectrice des animaux)	556,75	556,75	625,10
TOTAL	4 506,75	4506,75	3 075,10

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité et de verser les subventions ci-dessus.

*** n° 2019/09/02 : Virements de crédits décision modificative n° 1**

Une ligne ouverte dans le dernier budget pour le salaire du commissaire enquêteur mais sans savoir le montant de sa rémunération. Il faut créditer une somme de 6000€ du compte 202 et de débiter du même montant le compte 2152 pour le payer.

Pour couvrir un déficit d'exploitation du SPANC de l'exercice 2018 il est nécessaire de diminuer du compte 6748 la somme de 3367,12€.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les virements concernés.

*** n° 2019/09/03 : Avenant aux tarifs du règlement 2019 2020 pour les services périscolaires**

Les enfants sont pris en charge en garderie périscolaire à partir de 16h15 au lieu de 16h00 et jusqu'à 18h30. Or la facturation se fait par ½ heure. Pour simplifier, il suffit de rajouter au règlement des services périscolaires, le tarif de 0,75 € pour le dernier quart d'heure de garderie, entre 18h15 à 18h30.

Le Conseil Municipal approuve ce nouveau tarif.

*** n° 2019/09/04 : Approbation de la convention de mise à disposition de personnel à passer avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**

Une ATSEM est mise à la mise à disposition de la commune par la CCPC, sur le temps périscolaire, de 11h30 à 12h30, pour un temps hebdomadaire de quatre heures.

Questions :

- Réfléchir au repas des plus de 60 ans
- Discussion sur des réclamations diverses d'habitants (haies, élagage, terrains, chats....)

Séance levée à 12h

Le Maire

Le 14 septembre 2019

Pour le Maire,
L'Adjoint,

